



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 1^{er} juillet 2019

Sessione di u 1^u di lugliu di u 2019

Lieu : Bastia

Décision N° 2019-23

Objet : Procédure de modification du PADDUC en vue
du rétablissement de la carte des espaces stratégiques agricoles

Oggetu : Prucedura di mudificazione di u PADDUC à u fine
di u ristabilimentu di a carta di i spazii strategichi agriculi

L'an deux mille dix-neuf, le premier juillet, la Chambre des Territoires convoquée le 18 juin 2019 s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

Jean BIANCUCCI, Pascal CARLOTTI, Henri FRANCESCHI, Francis GIUDICI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Luc MILLO, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Anne-Marie NATALI, Claudy OLMETA, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI,

Etait absent et ayant donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à M. Louis POZZO di BORGO

Etaient absents et excusés : Mmes et MM.

Jean-Baptiste ARENA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jérôme NEGRONI, Marie-Thérèse OLIVESI, Jean PAJANACCI, Stéphane SBRAGGIA

Etaient absents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Christophe ANGELINI, Vanina BORROMEI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Bianca FAZI, Josepha GIACOMETTI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Georges MELA, Marc-Antoine NICOLAI, François SARGENTINI, François TATTI, Petr'Antone TOMASI

VU La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017

VU L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

- VU** La délibération de l'Assemblée de Corse N° 18/262 AC du 26 juillet 2018 approuvant la procédure de modification du PADDUC en vue du rétablissement de la carte des ESA et l'intégration de la planification territoriale de l'intermodalité
- VU** La délibération de l'Assemblée de Corse N° 19/172 AC du 23 mai 2019 approuvant la procédure de modification du PADDUC en vue du rétablissement de la carte des ESA et des orientations réglementaires liées
- VU** La décision N° 2018-17 de la Chambre des Territoires réunie en séance plénière élargie aux présidents des Communautés de communes non membres, le 25 septembre 2018
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2019-27 relatif à la procédure de modification du PADDUC en vue du rétablissement de la carte des espaces stratégiques agricoles.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- APPROUVE** Les cartes telles que présentées ce jour
- PREND ACTE** Du travail effectué par le Conseil exécutif et l'Agence de l'Urbanisme et de l'Energie pour associer les élus à l'établissement des nouvelles cartes des espaces stratégiques et agricoles
- NOTE** Qu'après qu'elles aient été soumises à enquête publique et avant le débat devant l'Assemblée de Corse, les cartes définitives seront de nouveau soumises à l'approbation des membres de la Chambre des Territoires.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni